



DOMINIQUE VOYNET BUNKERISE LA MAIRIE DE MONTREUIL, POUR EVITER DE DIALOGUER AVEC SON PERSONNEL

Mardi 24 janvier, à l'initiative de la CGT, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire réunissant près de 200 agents communaux, venus débattre des dernières décisions de Dominique Voynet en matière de politique sociale en direction du personnel de la Ville de Montreuil.

LES RAISONS DE LA COLERE

En supprimant la restauration collective et en la remplaçant par un système individualisé de chèques déjeuner, la municipalité trouve ici un moyen de limiter sa charge financière et de reporter le fardeau sur le dos des employés communaux qui dépenseront désormais 1.500 euros de plus pour se nourrir chaque année, soit bien plus qu'un mois de salaire pour l'écrasante majorité des agents.

En réduisant de 50% la subvention versée au Comité des œuvres sociales, la municipalité récupère ainsi 700.000 euros qu'elle utilisera à sa guise, selon des critères qui demeurent flous et dont beaucoup sont présentés comme des avancées sociales, alors qu'ils ne sont que la stricte application que la loi impose aux employeurs (comme la participation pour les titres de transport).

Dans un contexte généralisé de souffrance au travail, souligné par le dernier rapport de la médecine professionnelle de la Ville de Montreuil, ces décisions brutales et prises sans concertation viennent heurter une nouvelle fois l'investissement professionnel des agents du service public local, qui en ont assez d'être traités en variable d'ajustement par Dominique Voynet et son équipe.

LE REFUS RENOUVELE DU DIALOGUE PAR DOMINIQUE VOYNET

Pour exprimer leur « ras-le-bol », des agents communaux ont quitté l'Assemblée générale pour aller spontanément manifester devant les fenêtres de la Mairie de Montreuil.

En guise de dialogue, la municipalité a immédiatement fait condamner tous les accès à l'hôtel de ville et n'a pas manifesté le souhait de rencontrer une délégation.

Une fois encore, Dominique Voynet s'enferme dans un refus têtu de dialogue et de concertation. Devant un tel mépris et pour ramener la maire à la table des négociations, les agents communaux ont décidé de déposer un préavis de grève (la 2^e depuis le début du mandat de Dominique Voynet) pour le 3 février 2012.

Les représentants CGT du personnel communal tiennent à rappeler que leur rôle se borne à la défense des salariés de la Ville de Montreuil, de leurs conditions de travail, de leurs services rendus à la population et de leurs acquis sociaux. Imposer unilatéralement ses décisions n'est pas une méthode acceptable de la part d'une équipe politique à la tête de laquelle se trouve une ancienne militante syndicale.

CONTACT PRESSE

Laurent Grimmonprez, secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux
06 25 64 12 65 – cgt@montreuil.fr